

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 JUILLET 2017

### **Signature de deux conventions partenariales entre la Ville d'Aulnay-sous-Bois et Grand Paris Aménagement pour aménager l'ancien site de PSA et ses abords**



Le Maire d'Aulnay-sous-Bois, Bruno BESCHIZZA et le Président directeur général de Grand Paris Aménagement, Thierry LAJOIE, ont signé mardi 4 juillet 2017 deux conventions liant la commune et l'Etablissement public de l'Etat pour la mise en œuvre d'une opération d'aménagement dans les quartiers nord de la commune.

Au terme de la première convention, la Ville et l'aménageur public s'engagent à prendre une initiative conjointe pour réaliser une opération d'aménagement allant du nord de l'ancien site de PSA jusqu'à la future gare de la ligne 16 du Grand Paris Express. Le périmètre ainsi dessiné représente 163 hectares, dont une emprise foncière du site de PSA en cours d'acquisition par l'Etat via l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France. Cette future opération deviendra à terme le premier projet d'aménagement urbain, mixant activité économique et habitat, d'Ile-de-France.

La Ville et Grand Paris Aménagement privilégient la création d'une société d'économie mixte d'aménagement à opération unique (SEMAOP) pour faire de cette friche industrielle une véritable opération d'aménagement urbain, créant de la ville hybride, durable et intelligente. Ce partenariat est emblématique des nouveaux modes de faire en matière d'aménagement, associant les collectivités et l'Etat, via son Etablissement public, au secteur privé. Au terme d'une procédure de

mise en concurrence, la Ville d'Aulnay-sous-Bois et Grand Paris Aménagement, qui seront les actionnaires de référence de la structure, retiendront un opérateur privé.

Dans cette optique, plusieurs études pré-opérationnelles vont être lancées, notamment pour définir la vision urbaine, architecturale et paysagère d'ensemble pour le site. Un fonds de concours a été créé à cet effet par la Ville d'Aulnay-sous-Bois, et sera abondé par Grand Paris Aménagement. C'est l'objet de la deuxième convention signée avec la Ville d'Aulnay-sous-Bois.

Au cours de la cérémonie de signature, Bruno BESCHIZZA a souligné que la création de la future SEMAOP « traduit la reconnaissance de la légitimité de la Ville dans l'aménagement de son propre territoire, et permet d'engager une nouvelle page dans la revitalisation et l'attractivité d'Aulnay-sous-Bois ». De son côté, Thierry LAJOIE s'est félicité de « ce nouveau partenariat qui renouvelle les pratiques et renforce la stratégie de l'Etat auprès des collectivités pour fabriquer ensemble les grands projets durables de demain ».

**Contact presse :**

Ville d'Aulnay-sous-bois  
[pdagostino@aulnay-sous-bois.com](mailto:pdagostino@aulnay-sous-bois.com)

Grand Paris Aménagement  
[geraldine.ajax@grandparisamenagement.fr](mailto:geraldine.ajax@grandparisamenagement.fr)